



Saint Julien la Geneste



BULLETIN MUNICIPAL 2022

Le mot du maire

Cher(e)s Genestois(e)s,

Ces 3 dernières années ont été marquées par l'épidémie de COVID et bien que moins virulente, celle-ci reste néanmoins présente. Mais alors que nous tardons à sortir de cette période, d'autres difficultés apparaissent avec une crise énergétique, qui devrait se poursuivre durant cette année 2023. Nul n'est épargné par l'inflation des prix et chacun la mesure aujourd'hui.

Nous avons une autre préoccupation, la constitution et le suivi de nos dossiers d'assurance pour la réparation de nos toitures. Nous nous souviendrons longtemps de notre soirée du 4 juin 2022, ce terrible orage de grêle qui s'est abattu sur notre commune et les communes voisines.

Je tiens à remercier les pompiers de Saint Gervais d'Auvergne et tous les corps de sapeurs-pompiers voisins qui sont intervenus sur notre commune pendant une semaine pour les mesures de protections d'urgences sur les résidences principales. Également un grand merci à toutes les personnes, habitants, voisins, conseillers, amis... pour leur aide ainsi à ceux qui ont mis à disposition leur matériel d'élévation et à nos agents communaux qui n'ont pas hésité à revenir sur leur repos.

Malgré ce coup dur, le comité Myrtille, l'équipe municipale et les associations ont continué à travailler avec détermination pour l'organisation et le déroulement de notre Fête de la Myrtille. Après 2 ans d'absence, nous pouvons retenir que cette journée bénéficiant d'une météo des plus clémentes a été un franc succès avec un élan de solidarité, de convivialité, de rencontres, de bonne humeur... Le comité a décidé de programmer la Fête de la Myrtille 2023 le 16 juillet.

Durant cette année 2022, nous avons finalisé le dossier de rénovation des 2 gîtes du bourg entre les entreprises, les dossiers de subventions, les financements... Les travaux ont pu commencer courant janvier pour se terminer avant la reprise de la saison estivale.

Malgré la mise en place de radars pédagogiques sur la RD 18, force est de constater que cette mesure est insuffisante. Nous avons donc demandé au département un aménagement de cette traverse afin de trouver des solutions pour réduire la vitesse des automobilistes. Un état des lieux a été fait et des propositions de solutions ont été suggérées par les services compétents, une étude est en cours, les travaux devraient pouvoir se réaliser en 2024.

Pour le reste de nos actions réalisées en 2022 et à venir, un résumé est fait pour chacune d'entre elle dans le bulletin. Je remercie les conseillers qui s'investissent pleinement à ces actions pour le suivi et le travail fourni afin de réduire les coûts de réalisations.

Pour terminer, je vous souhaite en mon nom, au nom des membres du conseil municipal et des agents communaux une bonne et heureuse année 2023.

Votre Maire, Christophe SARRE

MEMENTO

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi 13 h 30 à 16 h 30

La mairie est joignable tous les jours, un transfert d'appel est effectué sur le téléphone du maire.

Téléphone

04 73 85 70 93

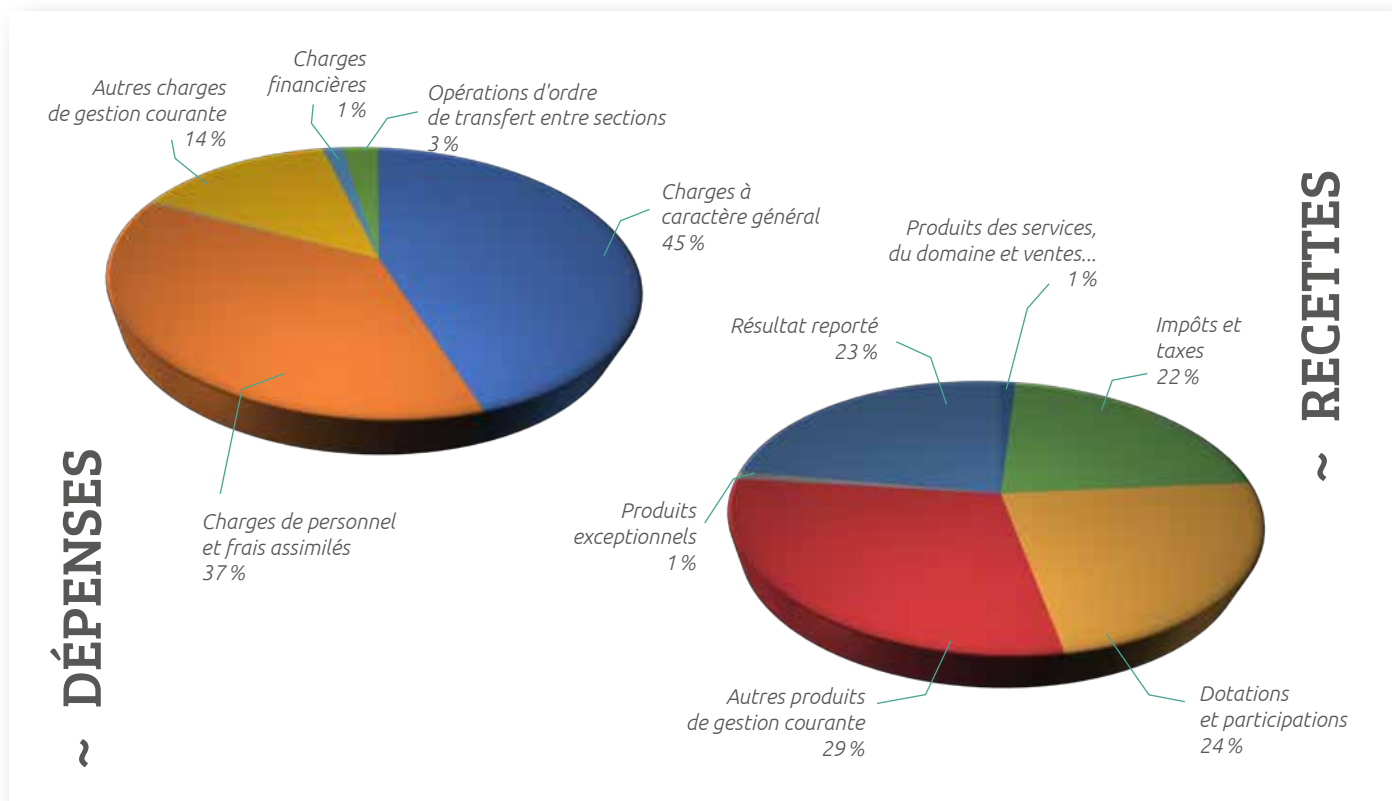
Mail

mairie.stjulienlageneste@wanadoo.fr

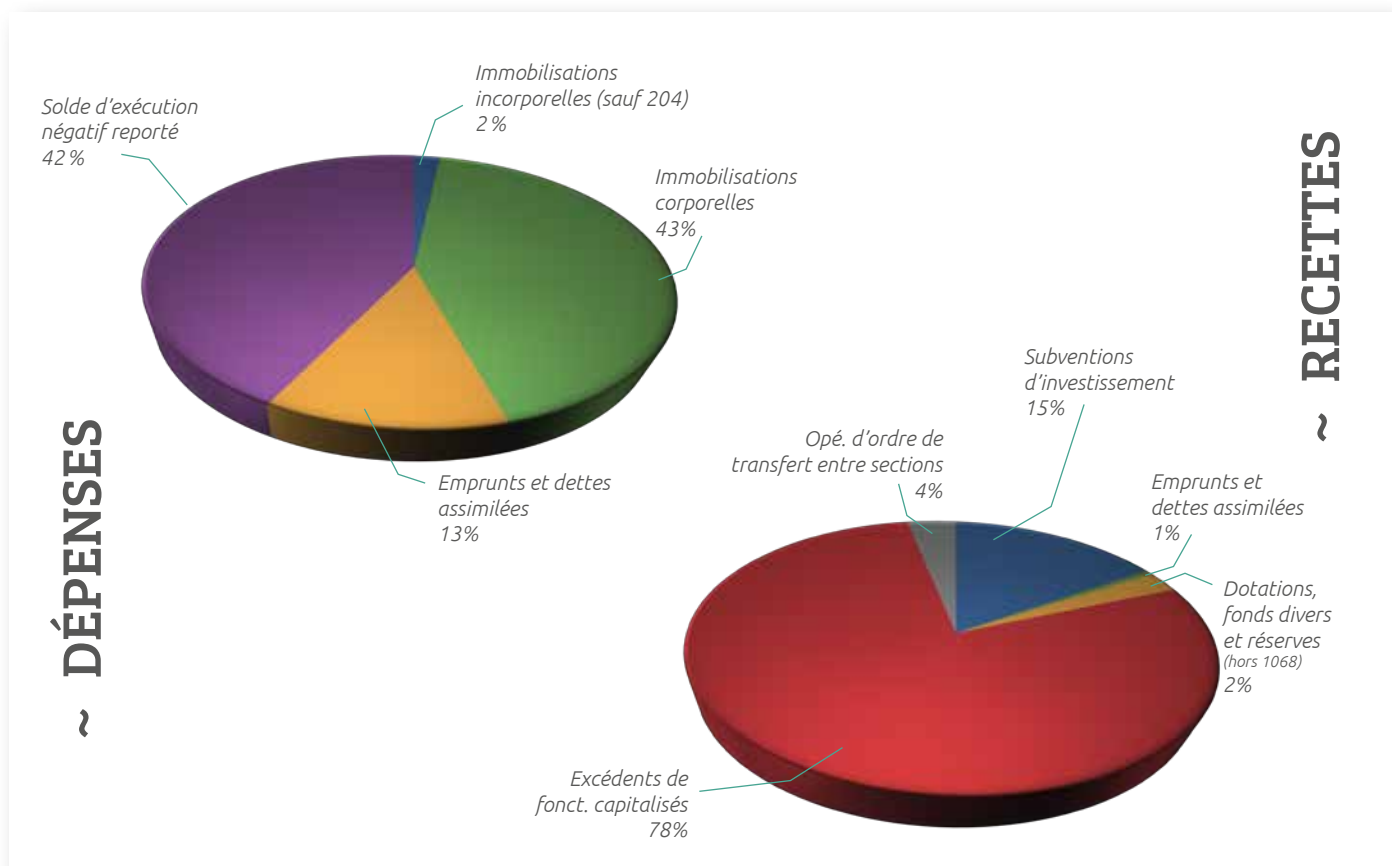
Site Internet

stjulienlageneste63.fr

Bilan comptable 2022 : Fonctionnement



Bilan comptable 2022 : Investissement



Sinistre de grêle du 4 juin

Le 4 juin de cette année, des chutes de grêle impressionnantes ont frappé notre village. Elles ont sinistré l'ensemble des habitations et un très grand nombre de véhicules, cet épisode météorologique nous rappelant celui subi en 2001. Nous avons heureusement eu le bonheur de ne déplorer aucun blessé ni aucun incident pendant cette période. Nous tenons à remercier les pompiers qui ont été présents sur notre commune sept jours sur sept afin de sécuriser et bâcher les habitations dévastées.

Cette catastrophe a été l'occasion de mettre en avant des qualités humaines, un élan de solidarité et une entraide entre les habitants, une générosité en temps et en matériel de chacun. La commune a mis à disposition des pompiers la salle des fêtes, et, des habitants des bâches achetées dans l'urgence. Nous allons malheureusement voir les conséquences de ce sinistre pendant plusieurs mois, et nous souhaitons bon courage à tous.



Manœuvres des Pompiers

Cette année, les pompiers de Saint-Gervais-d'Auvergne ont effectué leurs manœuvres annuelles dans notre commune
Le thème de l'exercice : la recherche d'une personne blessée dans un bâtiment en flamme et totalement enfumé. La manœuvre a été un succès à la plus grande joie du pompier volontaire qui faisait office de blessé et qui est resté plusieurs minutes dans la fumée à attendre ses camarades.



Les commémorations

~ 8 Mai

Commémoration du 77^e anniversaire du 8 Mai 1945 :
Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.



~ 11 Novembre

Le 11 novembre 2022, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France.

Après 4 années de combats, le 11 novembre 1918, l'armistice est signé vers 5 h 30 du matin dans un wagon du train d'état-major du maréchal Foch, à Rethondes, en forêt de Compiègne, marquant l'arrêt à 11 h des combats de la Première Guerre mondiale



~ Maquis Nestor Perret

Comme chaque année, nous avons le 7 août commémoré le maquis Nestor Perret pour rendre hommage aux maquisards.

Madame la députée Christine Pirès-Beaune et Monsieur Laurent Dumas, président de la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy, nous ont honorés de leur présence.



Réalisations 2022

~ Plan d'adressage des rues

Jusqu'ici uniquement imposée aux communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes, en vertu de l'article 169 de la loi 3DS promulguée le 21 février dernier. Pour rappel, ce qu'on nomme « adressage » renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation), et de numéroter toutes les maisons et constructions présentes dans le territoire d'une commune.

Nous avons donc procédé cette année à la mise en place de cet adressage qui constitue la « base d'adresse locale » qui répertorie l'ensemble des noms de voies et des constructions présentes sur notre commune.

Le déploiement futur de la fibre optique nécessitait également que cet adressage soit effectué.

Nous mettrons en place sur le 1^{er} trimestre 2023 les plaques de maison ainsi que les poteaux de rues.

Mise en œuvre

Investissement total : 3 123 €

Investissement commune : 2 375 €

Subvention : 748 €

Achat des plaques de rues et de bâtiments

Investissement total : 3 233 €

Investissement commune : 3 233 €

~ Miroirs carrefour de Laussedat

La pose au carrefour de Laussedat de deux miroirs améliore la visibilité sur les véhicules montants et descendants de la CD18 pour les conducteurs arrivant soit du bourg, soit du village de Laussedat.

La signalisation lorsque l'on vient de la route qui mène aux grands bois a également été modifiée : le « céder le passage » a été remplacé par un « STOP », la signalétique au sol sera modifiée prochainement.

Investissement total : 2 759 €

Investissement commune : 772 €

Subvention : 1 987 €



~ Sortie de secours de la Salle Henri Désarménien

La sortie de secours de notre salle des fêtes a été refaite. En effet avec le temps elle s'était détériorée, le plan incliné en bois, vermoulu, manquait de s'effondrer.

La nouvelle structure en béton devrait tenir des années.

Investissement total : 1 106 €

Investissement commune : 368 €

Subvention : 738 €



~ Dallage gîte des BUIS

Un dallage allant de la route au portail du gîte des Buis a été posé. Il améliore l'accès au gîte par temps de pluie en évitant de trop se salir les chaussures.

Investissement total : 3 474 €

Investissement commune : 1 158 €

Subvention : 2 316 €

~ Le Point Propre a fait peau neuve

En complément du ré-empierreage de l'accès au point propre, la mise en peinture des parois en bois, réalisée par Cofee TSK, embellit le lieu et le rend plus agréable.

Les graphes rappellent quelques points remarquables de notre commune.

Investissement total : 2 500 €

Investissement commune : 2 500 €

Subvention en cours



Il est bien également de rappeler que ce point propre ne peut pas accepter tous les déchets.

Les déchèteries de Saint -Gervais-d'Auvergne, de Saint-Éloy-les-Mines et de Pionsat sont là pour prendre vos déchets volumineux ainsi que les déchets non acceptés par le point propre.



SICTOM
des Combrailles

DÉCHÈTERIE

SAINT ÉLOY LES MINES

11 RUE DU PUIS DU MANOIR - 63700 SAINT ÉLOY LES MINES - TÉL : 04 73 85 96 10

A compter du 1er juin, les horaires d'ouverture seront les suivants :

Horaires d'ÉTÉ		Horaires d'HIVER	
Du 01/04 au 31/10		Du 01/11 au 31/03	
Lundi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00	Lundi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 00
Mardi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00	Mardi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 00
Mercredi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00	Mercredi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 00
Judi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00	Judi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 00
Vendredi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00	Vendredi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 00
Samedi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 00	Samedi	9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 16 h 00

FERMETURE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

	SAINT-GERVAIS-D'Auvergne 04 73 85 89 49
<i>lundi</i>	9h-12h et 14h-18h
<i>mardi</i>	14h-18h
<i>mercredi</i>	14h-18h
<i>jeudi</i>	14h-18h
<i>vendredi</i>	14h-18h
<i>samedi</i>	9h-12h et 14h-17h
<i>dimanche et jours fériés</i>	Fermé
	PIONSAT 04 73 52 61 39
<i>lundi</i>	14h-18h
<i>mardi</i>	14h-18h
<i>mercredi</i>	14h-18h
<i>jeudi</i>	14h-18h
<i>vendredi</i>	9h-12h
<i>samedi</i>	9h-12h et 14h-17h
<i>dimanche et jours fériés</i>	Fermé

Réalisations 2022 (suite)

~ Chemins communaux, voirie forestière : Chemin des grands bois

Au cours de l'année 2022, nous avons eu 6 chantiers forestiers situés sur le massif des Grands bois, de la Sauvolle, des communaux de Laveix et sur le massif du Tout.

Sur la partie Laveix et le Tout, les chemins communaux et la voirie goudronnée n'ont pas été (trop) endommagés.

Par contre des dégâts importants ont été occasionnés sur les autres chantiers, du fait, d'une part des engins extrêmement lourds qui sont maintenant utilisés et d'autre part de l'exploitation qui s'est faite dans de mauvaises conditions météorologiques (période pluvieuse). Sur la zone des Grands Bois (Les Fayes et la Croix des 4 curés), les 2 entreprises concernées ont pris en charge la remise en état des chemins durant l'été.



Chemin dégradé



Chemin après remise en état

Par contre, le massif de la Sauvolle reste avec 2 chemins dégradés. L'entreprise concernée n'a pas donné suite à notre demande de remise en état malgré de multiples rappels de notre part. Il est à craindre que les frais de remise en état restent à notre charge !



~ Parking des Meuniers

La dégradation du parking occasionnée par les ruissellements et son utilisation fréquente commençait à devenir importante. Une remise en état a

été effectuée permettant ainsi aux locataires de ne plus marcher dans les flaques.

Investissement total : 5 172 €

Investissement commune : 3 933 €

Subvention : 1 239 €

~ Mairie

Avant de relouer l'appartement du rez-de-chaussée libéré fin septembre, des travaux ont été effectués afin de le remettre en état car quelques points de moisissure avaient dégradé les peintures.

Dans le couloir, les portes palières donnant accès à la Mairie ont également été remplacées afin d'améliorer l'isolation et de réduire la déperdition de chaleur.

Travaux appartement

Investissement total : 4 477 €

Investissement commune : 4 477 €

Changement des portes palières

Investissement total : 2 042 €

Investissement commune : 1 553 €

Subvention : 489 €

~ Fontaine de Laussedat

Vous pouvez aller vous promener à Laussedat suite au réaménagement de la place fait en 2021. Avec le concours de la Communauté de commune, un groupe de travailleurs en réinsertion est venu effectuer des travaux de remise en état de la fontaine. Le travail effectué a rendu à la fontaine tout son éclat ! Il ne nous reste plus qu'à aménager les abords.



Travaux prévus en 2023 (suite)



~ Maison à réhabiliter aux Meuniers (*dossier 2022*)

La petite maison actuellement en ruine aux Meuniers doit être reconstruite. Elle servira de local de rangement pour les matériels utilisés dans les gîtes (tables, chaises...) et permettra aux locataires de mettre leurs vélos à l'abri.

~ Les gîtes du Bourg : Les Buis et Les Aubépinés

Ces deux gîtes, qui ont été mis en services en 1985, avaient besoin d'être remis au goût du jour.

Quelques murs abattus, les plafonds abaissés qui permettront de mieux chauffer les pièces et de faire de sensibles économies d'énergie, les cuisines et salles de bains rénovées, le carrelage remplacé, l'isolation des combles refaite, la pose de panneaux solaire, vous l'aurez compris des travaux importants vont être effectués en début d'année 2023 pour une remise en location en juin de la même année.

Investissement total : 221 194 €
Investissement commune : 89 857 €
Subvention : 131 337 €



~ Voirie (*dossier 2022*)

Des travaux sur la voirie de la commune sont également prévus :

- boucher les trous sur l'ensemble de la voirie communale,
- réfection de la route de chez les Meuniers,

- réfection de la route allant de chez Pezant au moulin des Vestizons curage et création de fossés.

Investissement total : 94 718 €
Investissement commune : 39 466 €
Subvention demandée en attente d'accord : 55 252 €

Ce qui nous a réunis cette année

Les Genêts d'or

Les activités ont pu reprendre sans trop d'appréhension en 2022 par la réunion de l'assemblée générale le 27 février 2022. Quatre personnes sont venues nous rejoindre sur 2022 mais malheureusement Odette Bourduge nous a quittés.

Le nombre d'habitants diminuait et l'espoir de continuer l'association nous rendait pessimiste. Le vent tourne. De nouveaux couples ont réouvert des maisons pour y habiter toute l'année. Ils s'y trouvent bien et sont même venus nous rejoindre et participent activement aux activités.

L'été : la pétanque, le samedi à partir de 17 h, animée par Hilde et Marinus Blomsteel



Toute l'année, hors vacances : les activités

- le tai chi chuan, animé par Élisabeth Billard, le jeudi à 10h
- les jeux de société français ou hollandais le lundi après-midi (se renseigner)

En dehors de ces rendez-vous, les adhérents ont pu se réunir pour :

~ *deux repas* l'un le 9 avril, l'autre le 18 octobre.

~ *la Balade des jonquilles*, le 26 mars sous un soleil magnifique. Cette balade ouverte à tous commence à être connue et nous avons 25 participants heureux de repartir avec d'énormes bouquets de jonquilles.

~ *un voyage à Limoges* : la gare, la porcelaine, une distillerie.

Les associations des petites communes ne peuvent plus organiser des voyages d'une journée à des prix raisonnables. Aussi nous nous sommes joints à l'Association Amitiés de Saint-Gervais qui proposait un voyage sur Limoges. 14 personnes intéressées ont pu s'y rendre.

~ *la Fête de la Myrtille*

Après deux ans d'arrêt, elle a repris cette année avec une affluence digne des années précédentes sous une magnifique journée d'été. Les gourmands étaient au rendez-vous pour notre plus grand plaisir.

~ *la Journée Amitié avec la CELLETTE*

La relève est assurée à Festivités Animations de La Cellette et c'est avec le nouveau bureau que nous avons mis en place notre journée de rencontre le dimanche 4 septembre. La rencontre – pour



un problème de salle – a eu lieu à Saint-Julien. Au menu : circuit pédestre de 7 km, pétanque à partir de 17h30, repas partagé. Une trentaine de personnes y ont participé et ont plébiscité ce style de rencontre très sympa avec nos voisins.

Bienvenue à 2023.

Notre premier rendez-vous pour tous :
la balade des Jonquilles le samedi 25 mars 2023.



HOMMAGES



Renée Blanchet s'est éteinte en juillet 2022 à l'aube de ses 99 ans (en octobre).

Née à Laveix, elle avait participé à la création de l'association des Anciens de Saint-Julien-la-Geneste avec Mme Mangin et M. Vergnol à l'initiative de René Pומרol.



Odette Bourdige était née à Chambon-sur-Voueize où elle passa sa jeunesse exerçant le métier de couturière.

Mariée à Jean-Pierre, elle quitta la Creuse pour l'exploitation agricole de Montaudot à Charensat puis celle du Domaine de Chez Barre à Saint-Julien. Discrète mais volontaire dans le travail et fidèle aux valeurs de son éducation, elle y consacra toute son énergie au-delà de l'âge de la retraite. Hospitalière et généreuse, sa participation à la vie associative était appréciée et laisse un vide dans notre petite commune rurale.

Ce qui nous a réunis cette année

Fête à la Myrtille

Après deux années d'annulation en raison des confinements successifs, nous avons eu la joie d'organiser notre Fête à la Myrtille. Elle a eu lieu le 17 juillet. Cela a été un succès, le temps radieux, les animations, les commerçants, les pieds de cochons du matin, le repas de midi, tout s'est déroulé dans une ambiance des plus joyeuse. On vous donne rendez-vous le 16 juillet 2023 pour la prochaine édition.



CCAS

Le repas annuel du CCAS a eu lieu à la salle des fêtes le 27 novembre. L'ambiance était au rendez-vous.

À cette occasion, une chanteuse a animé la salle pendant le repas et jusqu'en fin de soirée en permettant ainsi à ceux qui le souhaitent de danser.

Tout cela s'est terminé dans la soirée par des jeux de cartes (belote et tarot) et des parties de billard hollandais.



Mise en place des aides à l'habitat

Rénovation de l'habitat : guide des aides

Après 11 mois d'étude, le conseil communautaire a validé la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) afin d'aider les habitants à rénover leur habitation. En termes moins techniques, cela signifie que la communauté de communes et les communes partenaires ajoutent une enveloppe locale aux aides nationales déjà existantes pour la rénovation des logements.

Cette enveloppe, mise en place début 2023, sera divisée en deux :

- la première partie financera les rénovations des habitations **sur les 34 communes du territoire** ;
- la seconde **s'ajoutera** à la première dans le cadre de rénovations **dans les centre-bourgs de Saint-Gervais et Saint-Éloy** où la dégradation de l'habitat est préoccupante.

En plus de ces aides financières, la communauté de communes a également décidé de mettre en place un **opérateur conseil** spécialement dédié à ces questions pour accompagner les habitants. Vous pourrez donc bénéficier de conseils techniques, mais également d'une assistance personnalisée pour le montage de vos dossiers.

Trouvez ci-dessous la synthèse des aides disponibles selon votre situation, celle de votre logement et du gain énergétique visé.

*Vous avez un projet de rénovation et souhaitez-vous faire accompagner ? Contactez nos services au **04 73 52 72 72**.*

Et surtout, ne signez aucun devis ! Aucune réalisation déjà payée ne pourra être prise en compte dans le calcul de vos aides.

Je suis propriétaire occupant		Plafond des travaux	Financement Etat*	Financement Com'com	Financement St-Eloy Centre-bourg uniquement	Financement St-Gervais Centre-bourg uniquement
Insalubrité / logement très dégradé	Logement vacant	60 000 €	50%	10%	10%	10%
	Logement occupé	60 000 €	50%	15%	20%	10%
Sécurité / Salubrité		20 000 €	50%	5%	10%	5%
Adaptation à la perte d'autonomie	Revenus modestes	20 000 €	35%	5%	10%	5%
	Revenus très modestes	20 000 €	50%	10%	10%	5%
Economies d'énergie	Revenus modestes	20 000 €	35%	5%	10%	5%
	Revenus très modestes	20 000 €	50%	5%	10%	5%

Je suis propriétaire bailleur		Plafond des travaux	Financement Etat*	Financement Com'com	Financement St-Eloy Centre-bourg uniquement	Financement St-Gervais Centre-bourg uniquement
Insalubrité / logement très dégradé		1 000 €/m ² (max 60k€)	35%	5%	15%	15%
Sécurité / Salubrité		700 €/m ² (max 60k€)	35%	5%	10%	10%
Logement dégradé		700 €/m ² (max 60k€)	25%	5%	10%	10%
Economies d'énergie		700 €/m ² (max 60k€)	25%	5%	10%	10%
Indisponibilité / RSD		700 €/m ² (max 60k€)	25%	5%	10%	10%
Transition énergétique (uniquement pour les centre-bourgs de Florent, Saint-Eloy et Saint-Gervais)		700 €/m ² (max 60k€)	25%	5%	10%	10%

Prime spécifique		Plafond des travaux	Financement Etat*	Financement Com'com	Financement St-Eloy Centre-bourg uniquement	Financement St-Gervais Centre-bourg uniquement
Règlement de façade		12 000 €	25% (fin en 2023)	15%	40%	30%

Financement Etat : 2023

Rénovation de l'habitat : guide des aides (suite)

CC Pays de Saint Eloy : Suivi-Animation de l'OPAH RU (Janvier 2023)

À compter du 7 février 2023, la commune bénéficiera d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) portée par la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy et en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

L'objectif de ce dispositif est d'aider à **améliorer les logements privés** en attribuant, sous certaines conditions, des aides financières ainsi que des conseils techniques et un accompagnement administratif gratuit aux **propriétaires occupants et bailleurs**.

Les principaux travaux aidés concernent :

- les économies d'énergies (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation, ...);
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un fauteuil monte-escalier, ...);

- les réhabilitations globales.

Certaines conditions sont cependant requises pour prétendre aux aides et notamment :

- le logement doit être construit depuis plus de 15 ans ;
- les travaux ne doivent pas être démarrés avant la constitution du dossier de demande de subvention avec l'opérateur Urbanis ;
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment ;
- les logements locatifs doivent être situés dans un centre-bourg doté de commerces et services.

En 2023, les permanences sans rendez-vous seront organisées de 10h à 13h :

- à Saint-Gervais-d'Auvergne : le 1^{er} lundi de chaque mois à la Maison France Service
- à Saint-Éloy-les-Mines : les 1^{er} et 4^e jeudis de chaque mois au siège de la communauté de communes (bâtiment de la médiathèque)
- à Pionsat : le 3^e jeudi de chaque mois à la mairie.

Urbanis, opérateur retenu par la communauté de communes pour accompagner les propriétaires, se tient à votre disposition.

Renseignements : 04 73 90 00 08.

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 S	4 L	4 S
5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 V	31 M			31 L	31 J		31 M		31 D



Le 6 juillet, la commission des "villes et villages fleuris" est venue réévaluer notre commune et nous avons conservé notre fleur malgré les orages violents subis.

Nous avons été salué pour la qualité de vie et l'engagement à mettre en valeur notre commune.

Conclusion générale du jury

Le jury régional félicite le travail minutieux et généreux de l'agent communal qui porte le label de la

commune depuis 2016 :

« Réalisations de très belles qualités, respectueuses du caractère rural du lieu, en correspondance avec le label "Villes et Villages Fleuris" »

Le jury encourage la nouvelle municipalité à poursuivre leurs projets et confirme le bon niveau "1 Fleur" de la commune.

Mariages



GRENIER Guillaume
& **MOULIER Marjorie**,
le 2 juillet 2022

VERGNAUD Aurélie
& **PEIGNEUX Clélia**,
le 10 septembre 2022



Thomas Gala
& **Amélie Van Steenkiste**
le 8 octobre
(cérémonie religieuse)

État civil

~ MARIAGES



GRENIER Guillaume
& **MOULIER Marjorie**,
le 2 juillet 2022

VERGNAUD Aurélie
& **PEIGNEUX Clélia**,
le 10 septembre 2022

La municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur.



~ DÉCÈS

BEAUNE Guy,
le 17 septembre 2022
BOURDUGE née DEPEIGE Odette,
le 18 septembre 2022

~ INHUMATIONS

VARIN née GUEGAN-LINDENNER Pierrette,
décédée le 28 février 2022
BLANCHET née CITON Renée,
décédée le 11 juillet 2022
MOREAU née MONNERY Geneviève,
décédée le 16 décembre 2022

Meilleurs vœux 2023

